

"Le compromis de Luxembourg" par Georges Levhat (RTL, 30 janvier 1966)

Source: RTL, Paris, 22, rue Bayard.

Fin de la crise de la chaise vide. Int Pierre Werner (compromis de Luxembourg) / Georges Levhat.- RTL [Prod.], 30.01.1966. RTL, Paris. - SON (00:03:49, Montage, Son original).

Copyright: (c) Archives RTL

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"le_compromis_de_luxembourg"_par_georges_levhat_rtl_30_janvier_1966-fr-cb80726c-06c9-4c85-9a23-588ba257ce1f.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 23/10/2012

"Le compromis de Luxembourg" par Georges Levhat (RTL, 30 janvier 1966)

[Journaliste] Ainsi donc c'est fait, la France retrouve sa place au sein des conseils du Marché commun et dans quinze jours, les 14 et 15 février, monsieur Couve de Murville retrouvera à Bruxelles ses cinq collègues pour reprendre la discussion du règlement financier du Marché commun agricole. Georges Levhat, vous rentrez de Luxembourg. L'accord de cette nuit a-t-il été très difficile à réaliser ?

[Georges Levhat] Très difficile, certes ! Et à un certain moment de la soirée, la fatigue et l'énervement aidant, on a plusieurs fois été au bord de la rupture. Les positions françaises et allemandes restaient figées et ni monsieur Couve de Murville ni monsieur Schröder ne voulaient en démordre. Heureusement, à chaque début de crise il y avait toujours un autre partenaire, tantôt monsieur Spaak, tantôt monsieur Werner, tantôt monsieur Luns lui-même, qui jouaient les Saint-Bernard et arrivaient à trouver une formule de conciliation. À la vérité, dès la fin de la matinée de hier, le débat avait quand même retrouvé son caractère vraiment communautaire et c'est pourquoi j'ai pu vous annoncer deux chances sur trois de réussite dès treize heures.

[Journaliste] Cet accord, d'ailleurs essentiellement politique, est bien sûr très compliqué à exposer. Mais ce que nous aimerions savoir quand même, c'est : quelles en sont les grandes lignes ?

[Georges Levhat] Vous savez que la France opposait deux préalables à son retour à Bruxelles : la diminution de certains pouvoirs de la Commission européenne qu'elle tenait pour largement responsable de la crise du 30 juin et la garantie que, sur les problèmes essentiels, la règle du vote à la majorité qui est applicable depuis le 1er janvier en vertu du traité de Rome ne jouerait pas. Comme dans tout accord de compromis, elle n'a pas entièrement satisfaction. Ses partenaires non plus, d'ailleurs. La Commission européenne devra être beaucoup plus prudente à l'avenir, mais elle conserve tout son pouvoir d'initiative qui a d'ailleurs servi à régler bien des problèmes dans le passé. Sur le problème de la majorité, le désaccord reste entier puisque, d'une part, les Cinq réaffirment qu'au bout du compte, si on n'arrive pas à l'unanimité dans des délais raisonnables, on votera à la majorité, d'autre part, la France réaffirme qu'il faudra discuter jusqu'à ce que l'unanimité soit obtenue. Si tout le monde est animé d'une égale bonne volonté, ce genre de problèmes ne se posera pas, mais il subsiste tout de même un risque de crise. J'ai d'ailleurs demandé au président du gouvernement luxembourgeois, monsieur Pierre Werner, qui présidait les débats, ce qu'il en pensait.

[Pierre Werner] Évidemment, certains, l'un ou l'autre, avaient des vues différentes sur la portée de l'accord auquel nous pouvions aboutir, mais je constate simplement que les accords actuels nous permettent de reprendre les travaux et nous les reprendrons sur tous les plans. Nous reprendrons les programmes développés l'année dernière et ces programmes sont fort bien fournis et fort copieux. Et dans ces conditions, ce sera la relance sur toute la ligne, bien que l'un ou l'autre aspect des accords ne puisse pas plaire à celui-ci ou celui-là.

[Georges Levhat] Est-ce que vous estimez, d'autre part, qu'il met la Communauté à l'abri d'une nouvelle crise ?

[Pierre Werner] On ne peut jamais préjuger de l'avenir. En politique, il faut résoudre les problèmes au fur et à mesure qu'ils se présentent.

[Journaliste] Après l'opinion, toujours fort sage, de monsieur Pierre Werner, voici d'autres réactions à cet accord de Luxembourg. En France, les dirigeants agricoles manifestent leur satisfaction ainsi que ceux des jeunes patrons. Pour monsieur Guy Mollet « cet accord, je cite, permet d'espérer que l'idée européenne restera vivante chez les partenaires de la France et qu'elle pourra reprendre vigueur en France dès l'après-gaullisme. » En Italie, enfin, toute la presse annonce l'accord sous de gros titres mais souligne que les problèmes restent entiers et qu'il faudra encore beaucoup de prudence dans les prochaines discussions de Bruxelles.